

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Loire
Commune de Margerie-Chantagret

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27
MARS 2025**

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	11
Votants	14
Absents	3
Pouvoir	3

L'an deux mil vingt cinq,
Le 27 mars à 20 heures
Le Conseil Municipal de la commune de
Margerie-Chantagret dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Georges BONCOMPAIN,
Maire de Margerie-Chantagret
Date de convocation : 21 mars 2025
Date d'affichage : 21 mars 2025

Présents : BONCOMPAIN Georges – PEYRARD Philippe – FAYE Eric- VERNET Monique - BARRET Philippe - PERAT Jean-Claude - BUTIN Isabelle - DEVIDAL Laure – DEVIDAL Patrice - BESSON Peggy – PEYRARD Catherine

Absents excusés : MORIN Roger – BERTOLINI Caroline – CHASSAGNEUX Nicolas

Pouvoirs : MORIN Roger donne pouvoir à PEYRARD Philippe
BERTOLINI Caroline donne pouvoir à BARRET Philippe
CHASSAGNEUX Nicolas donne pouvoir à DEVIDAL Patrice

Secrétaire : FAYE Eric

Ordre du jour :

- Renouvellement du contrat CDD de Laurence PICHOT
- Approbation du CFU budget communal 2024
- Approbation du CFU budget commerce 2024
- Affectation du résultat budget communal 2024
- Affectation du résultat budget commerce 2024
- Vote du budget communal 2025
- Vote du budget commerce 2025
- Vote des 3 taxes

QUESTIONS DIVERSES

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 février a été approuvé avec 8 « POUR » 4 « CONTRE » et 2 « ABSTENTIONS ».

Il devra donc être signé par la secrétaire de séance du conseil municipal du 6 février 2025.

**OBJET : Renouvellement du contrat CDD de Mme PICHOT Lorenza
Adjoint administratif contractuel**

DEL 7 - 2025

Mme PICHOT Lorenza est actuellement en CDD. Elle a déjà effectué 3 ans en CDD, en tant qu'adjoint administratif contractuel.

Son contrat se terminant le 31 mars 2025, il faut donc le renouveler.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de renouveler le contrat CDD de Mme PICHOT Lorenza pour une durée de 3 ans, soit du 01/04/2025 au 31/03/2028, dans les mêmes conditions que son contrat précédent, pour une durée hebdomadaire de 17.5 h, avec une rémunération au 12^{ème} échelon de l'indice brut 486, majoré 425.
- AUTORISE le maire à signer le nouveau contrat CDD.

OBJET : Budget communal M57

Approbation du compte financier unique 2024

DEL 8 - 2025

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal des résultats budgétaires de l'exercice 2024 contenus dans le compte financier unique 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Titres de recettes émis	:	547 408.63 €
- Mandats dépenses émis	:	452 521.23 €
- Résultat de l'exercice 2024 excédent	:	94 887.40 €
- Résultat de clôture 2023 reporté excédent	:	328 094.08 €
- Résultat de clôture exercice 2024 excédent :		422 981.48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Titres de recettes émis	:	341 764.83 €
- Mandats dépenses émis	:	187 223.46 €
- Résultat de l'exercice 2024	:	154 541.37 €
- Résultat de clôture 2023 reporté	:	- 32 004.84 €
- Résultat de clôture exercice 2024 :		122 536.53 €

RESTES A REALISER ET CREDITS A REPORTER

- Recettes	:	66 710.00 €
- Dépenses	:	- 90 500.00 €

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, avec 13 « POUR »

- APPROUVE le compte financier unique pour l'exercice 2024.
- AUTORISE Mr le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

**OBJET : Budget communal M57
Affectation du résultat 2024**

Après avoir arrêté les comptes de l'exercice 2024 en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Titres de recettes émis	:	547 408.63 €
- Mandats dépenses émis	:	452 521.23 €
- Résultat de l'exercice 2024 excédent	:	94 887.40 €
- Résultat de clôture 2023 reporté excédent	:	328 094.08 €
- Résultat de clôture exercice 2024 excédent :		422 981.48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Titres de recettes émis	:	341 764.83 €
- Mandats dépenses émis	:	187 223.46 €
- Résultat de l'exercice 2024	:	154 541.37 €
- Résultat de clôture 2023 reporté	:	- 32 004.84 €
- Résultat de clôture exercice 2024 :		122 536.53 €

RESTES A REALISER ET CREDITS A REPORTER

- Recettes	:	66 710.00 €
- Dépenses	:	- 90 500.00 €

BESOIN NET DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 0

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement au compte R1068 de la section d'investissement au budget primitif 2025 et propose de reporter le reste au compte R002 de la section de fonctionnement au budget primitif 2025 pour 322 981.48 €.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'affecter 322 981.48 € au compte R002 de la section de fonctionnement et 100 000 € au compte R1068 de la section d'investissement, au budget primitif 2025.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

OBJET : Vote du budget communal 2025 (M57)

DEL 10- 2025

Monsieur le Maire présente et commente à l'assemblée le budget Commune M57 pour l'année 2025, à savoir :

Section de Fonctionnement

		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	904 600 €	581 618.52 €
Report	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0 €	0 €
	002 Résultat de fonctionnement	0 €	322 981.48 €

	reporté		
	Total de la section de fonctionnement	904 600 €	904 600 €

Section d'Investissement

		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'Investissement votés au titre du présent budget	1 102 400 €	1 126 190 €
Report	Restes à réaliser de l'exercice précédent	90 500 €	66 710 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
Total de la section d'Investissement		1 192 900 €	1 192 900 €

Total du budget

Dépenses	Recettes
2 097 500 €	2 097 500 €

Ouï et délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 « POUR » et 4 « ABSTENTIONS », approuve le budget communal 2025.

OBJET : Budget commerce
Approbation du compte financier unique 2024
DEL 11- 2025

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des résultats budgétaires de l'exercice 2024 contenus dans le compte financier unique 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Titres de recettes émis : 0 €
- Mandats de dépenses émis : 0 €
- Résultat de clôture exercice 2024 : 0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Titres de recettes émis : 0 €
- Mandats de dépenses émis : 0 €
- Résultat de clôture exercice 2024 : 0 €

RESTES A REALISER ET CREDITS A REPORTER

- Recettes : 0 €
- Dépenses : 0 €

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 « POUR » :

- APPROUVE le compte financier unique pour l'exercice 2024.
- AUTORISE Mr le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

**OBJET : Budget commerce
Affectation du résultat 2024**

DEL 12- 2025

Après avoir arrêté les comptes de l'exercice 2024 en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Titres de recettes émis : 0 €
- Mandats de dépenses émis : 0 €
- Résultat de clôture exercice 2024 : 0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Titres de recettes émis : 0 €
- Mandats de dépenses émis : 0 €
- Résultat de clôture exercice 2024 : 0 €

RESTES A REALISER ET CREDITS A REPORTER

- Recettes : 0 €
- Dépenses : 0 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'affectation du résultat (aucun report)

OBJET : Vote du budget commerce 2025

DEL 13- 2025

Monsieur le Maire présente et commente à l'assemblée le budget Commerce pour l'année 2025, à savoir :

Section de Fonctionnement

		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 000.00 € TTC	16 000.00 € TTC
Report	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0.00	0.00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00 €
	Total de la section de fonctionnement	16 000.00 € TTC	16 000.00 € TTC

Section d'Investissement

		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Vote	Crédits d'Investissement votés au titre du présent budget	186 800.00 € HT	186 800.00 € HT
Report	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0 €	0 €

	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €
	Total de la section d'Investissement	186 800.00 € HT	186 800.00 € HT

Ouï et délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 « POUR » et 4 « ABSTENTIONS »

➤ APPROUVE le budget annexe « commerce » 2025.

OBJET : Vote des taxes communales 2025

DEL 14- 2025

Nous devons voter les taux des taxes foncières bâties et non bâties.

Pour ne pas trop impacter les habitants de Margerie, Mr le maire propose de ne pas augmenter les taux.

Ces taux pour 2025 seraient donc :

	2024	2025
Taxe d'habitation	9.21 %	9.21 %
Taxe Foncière Bâtie	31.25 %	31.25 %
Taxe Foncière non Bâtie	39.06 %	39.06%

L'avis du Conseil Municipal est sollicité.

Ouï et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

➤ Approuve les taux 2025 tels que proposés ci-dessus.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

1. Déclaration d'intention d'aliéner

La commune ne souhaite pas utiliser son droit de préemption pour le dossier présenté.

2. Ilot Chantegrillon

Il est demandé par Mr DEVIDAL de prendre en considération le souhait du commerçant intéressé par le rez-de-chaussée du restaurant Chantegrillon de profiter également de l'annexe 1.

Délibération	Objet
7	<i>Renouvellement du contrat CDD de Laurence PICHOT</i>
8	<i>Budget communal approbation du compte financier unique</i>
9	<i>Budget communal affectation du résultat</i>
10	<i>Vote du budget communal 2025</i>
11	<i>Budget commerce approbation du compte financier unique</i>
12	<i>Budget commerce affectation du résultat</i>
13	<i>Vote du budget commerce 2025</i>
14	<i>Vote des taxes communales 2025</i>

Le Maire Mr BONCOMPAIN Georges	
Le secrétaire	

Eric FAYE